

Accord euro-méditerranéen CE /Tunisie: adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. Protocole

2009/0174(NLE) - 04/12/2014 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'Elmar BROK (PPE, DE) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et de ses États membres, d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Tunisie, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la Bulgarie et de la Roumanie.

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion du protocole.